

OF ARRIVE. — N° 8.  
Le Numéro  
**10 CENTIMES**  
BUREAUX  
ET RÉDACTION :  
Roubaix, Grande-Rue, 71  
Tourcoing, rue Carnot, 33  
Abonnement : 3 m. 5 francs 15  
Belgique - Nord et Luxembourg : 8 m. 15.50 80.5  
France : 8 m. 15.50 82.5  
Union postale : 8 m. 25.50 48.5

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

# Journal de Roubaix

Directrice-Propriétaire : Madame Veuve ALFRED REBOUX

## M. Clemenceau et l'élection présidentielle. = Un crime à Tourcoing

### Ce qu'il reste à régler

Serons-nous officiellement en paix avec l'Allemagne à partir de samedi prochain, ainsi qu'on l'annonçait hier dans les meilleures politiques?

On croit savoir que la date de l'échange des dernières signatures ne sera fixée qu'au cours de la prochaine réunion du Conseil suprême. Il se serait pas impossible que la cérémonie soit lieu samedi ; elle est subordonnée à l'accord qu'il reste à conclure entre les commissions techniques sur des questions de détail.

Voici, en effet, d'après des renseignements rigoureusement exacts, où en étaient hier les pourparlers.

La délégation allemande avait acquiescé aux termes du protocole d'amnistie, qui demeure sans changement. L'Allemagne consentait, notamment, à nous livrer les cinq croiseurs légers déclarés par M. Leygues.

L'entente était intervenue sur l'affaire de Scapa Flow. Le gouvernement de Berlin s'engageait à livrer immédiatement à l'Angleterre 112 000 tonnes de matériel naval. Les alliés admiraient, d'autre part, que des erreurs se soient produites dans l'évaluation des capacités économiques de l'Allemagne et dans l'appréciation approximative de ses besoins vitaux. Ils consentaient, par conséquent, à ce qu'il reste à la commission des réparations. En attendant, ils avaient décidé de modifier leurs exigences et de laisser un assez long délai à l'Allemagne pour la livraison de tonnes marquées restant due et à éliminer la quantité à condition que la totalité ne fût pas inférieure à 275 000 tonnes.

Rostovitch a fixé les modalités de la mise en vigueur du traité : transfert des troupes alliées et transmissons nos pouvoirs officiels dans les pays soumis à un protectorat, comme la Silésie. Les Allemands eussent souhaité :

1° Obtenir une réduction des contingents alliés en Silésie (contingents qu'ils ont obligé de nourrir) ; 2° conserver pendant la période du protectorat la juridiction allemande — au moins dans les fonctions supérieures.

Ce sont ces deux points — et surtout le dernier — qui font encore l'objet de discussions dans les commissions techniques. Il est fort probable, toutefois, qu'ils seront réglés en une ou deux séances.

L'entrée en vigueur du traité entraînera la reprise des relations diplomatiques entre l'Allemagne et les autres (sauf l'Autriche tant qu'elle n'aura pas ratifié) ; elle impliquera également l'exécution immédiate d'un certain nombre de clauses du protocole de Versailles : nous devrons à ce moment l'occuper de juger la loyauté avec laquelle les Allemands comptent remplir leurs engagements dans l'avenir.

LE G

### INFORMATIONS

LES PRÉSIDENTS DE LA REPUBLIQUE  
Paris, 7 janvier. — M. Raymond Poincaré, nommé ministre de l'Intérieur, a été nommé à ce poste le 17 janvier, au matin, à 8 h. 30, par M. le président de la République.

Voici la liste des présidents de la République depuis 1871 :

M. Thiers, maréchal de Mac-Mahon, Jules Grévy, Louis Pasteur, Sadi Carnot, Casimir Périer, Félix Faure, Loubet, Fallières.

### LES OBSERVES DE M. PAUL APAM

Paris, 7 janvier. — Les obsèques de M. Paul Adam ont été célébrées ce matin, en l'église Notre-Dame-de-Grâce à Passy. De nombreuses personnes du monde politique et littéraire assistaient à la cérémonie.

On remémorait notamment MM. Klotz, Léon Bérard, G. Leygues, André Tardieu, Paul Deschanel, Lescure, Léon Bourgeois, le général Mangin.

### LES PROCHAINS GRANDS JOURS POLITIQUES

Dimanche 11 janvier : Elections sénatoriales

Mardi 13 : Rentrée des Chambres

Samedi 17 : Election présidentielle

Dimanche 18 : Retraite du Cabinet Clemenceau

Paris, 7 janvier. — La semaine prochaine sera une grande semaine politique : Dimanche 11 janvier, élections sénatoriales.

Du mardi 13 au jeudi 15, rentrée du Parlement, vérification des pouvoirs des sénateurs, élection des bureaux de la Chambre et du Sénat.

Mercredi 14, reprise des audiences de la Haute-Cour.

Vendredi 16, réunions préparatoires au Luxembourg pour l'élection présidentielle ;

Samedi 17, élection, à Versailles, du Président de la République.

Dimanche 18, remise de la démission du cabinet Clemenceau.

## DERNIÈRE HEURE

### LA PAIX

L'EXCHANGE DES RATIFICATIONS REMIS AU DÉBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE

Paris, 7 janvier. — Les conversations se sont poursuivies, aujourd'hui, entre la Commission, présidée par le général Le Rond, et la commission présidée par M. Von Simson, en ce qui concerne la juridiction à établir dans les territoires occupés par les troupes alliées. Il semble que ces pourparlers doivent pouvoir se poursuivre encore quelques jours.

En conséquence, la cérémonie de l'échange des ratifications n'est pas envisagée avant le début de la semaine prochaine. Il est possible que le Conseil suprême ne siège pas, jeudi matin, par suite d'une indisposition de M. Crow.

### LA QUESTION DE LA SYRIE

#### LES ACCORDS NE SERAIENT PAS DEFINITIFS

Paris, 7 janvier. — Des prévisions ont été publiées dans la presse sur les accords définitifs demandés comme conclus entre le gouvernement français et l'émir Fayçal.

Ces informations ne correspondent pas à la réalité. Les pourparlers engagés avec l'émir ne sont pourvus dans un esprit de bonne volonté réciproque et de loyale collaboration.

L'émir Fayçal quitte, ce soir, Paris, pour retourner à Damas. Les conversations qu'il a eues avec le gouvernement français ont pu faire comprendre qu'il n'y avait, de part

### L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

#### La candidature de M. Clemenceau

Paris, 7 janvier. — Il résulte des renseignements concordant des journaux que si M. Clemenceau n'est pas candidat à l'élection présidentielle, il est certain que la veille de l'élection, les groupes du Sénat et de la Chambre feront une démarche pour lui signifier leur résolution de leur donner leurs suffrages en bloc.

Les journaux sont convaincus que M. Clemenceau n'opposera pas un refus absolu.

Un parlementaire ne joutez pas de résultat du scrutin.

On répète que M. Clemenceau sera élu au premier tour par environ 200 voix au minimum.

#### Qui succédera à M. Clemenceau ?

CE DIT M. MILLERAND

Paris, 7 janvier. — Une dépêche de Strasbourg relate que M. Millerand a déclaré à M. Froy, député, que rien n'est vrai dans l'information qui prétend qu'il prendrait, le 17 janvier, la présidence du Conseil.

On observe que ce démenti signifie seulement que M. Millerand n'a pas encore été sollicité officiellement par M. Clemenceau.

On relate le bruit que le Cabinet M. Millerand renfermera moins de ministres et plus de sous-ministres d'Etat.

M. Loucheur, Clavielle et un ministre non parlementaire seraient placés à la tête des ministères techniques.

#### LES QUOTIDIENNES

#### LE MYSTÈRE DE L'ÉLYSÉE

Ceci n'est pas le titre d'un fait-divers émouvant, d'un film sensationnel ou d'un roman feuilleton à succès. Le mystère de l'Élysée, c'est tout simplement le point d'interrogation que tout le monde se pose devant l'élection présidentielle prochaine.

Qui tiendra les rênes de l'Etat? se demande Joseph Prudhomme qui pense tous jours au char naviguant sur un volcan.

Les concitoyens avec moins de grandiloquence : Qui sera président de la République, le 17 janvier?

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.

Les candidats aux fonctions de premier ministre du pays sont nombreux ; on en compte cinq, je crois. Bien entendu, quatre d'entre eux s'effacentraient inévitablement si M. Clemenceau faisait catégoriquement acte de présentation.

Il convient de rappeler que le président du Conseil n'a pas le droit de voter, mais il peut porter à son comité de l'Echo de l'Europe, à ses amis et à ses amis politiques et parlementaires, une déclaration de candidature et, de ce fait, les dévoués dévoués donnent le leur avis.

Le 17 janvier, toute la France attendra que le président de la République soit élu.</